



Briare-le-Canal

csc **R**andonnée pédestre

Objet : licence saison 2018/2019

Bonjour à toutes et tous,

La nouvelle saison de randonnée est sur le point de démarrer. Si comme les années précédentes, vous souhaitez faire partie de la grande famille des randonneurs et partager des moments de convivialité au sein du club, nous vous invitons à remplir le bulletin d'adhésion ci-joint. La licence est valide du 01 septembre 2018 au 31 août 2019. Elle vous permet de participer à l'ensemble de toutes nos activités de randonnées. Mais également de bénéficier :

- D'une assurance adaptée et performante pour randonner dans les meilleures conditions de sécurité.
- D'une assistance 24 h /24 et 7 j /7 en France comme à l'étranger
- D'un accès aux stages de formation de lecture de carte, d'orientation, d'animateurs, de baliseurs.
- un accès aux voyages de randonnée organisés par les comités de la Fédération ou les partenaires privilégiés
- De tarifs préférentiels :
 - au magazine Passion Rando (8 € pour 4 numéros)
 - sur les commandes de Topo-guides (gratuité des frais de port)
 - D'avantages auprès des différents partenaires de la FFRandonnée

Le montant de l'adhésion est de 35.50 euros et se décompose ainsi :

26.00 pour la licence FFRandonnée assurance incluse (+ 1.00 par rapport à la saison précédente) – 5.5 euros pour l'adhésion au club – 4 euros pour l'adhésion au CSC. (Je rappelle que l'adhésion au CSC n'est payable qu'une seule fois. Si vous cotisez déjà dans une autre section, vous n'aurez pas à la payer une seconde fois)

L'assurance

Le randonneur dont l'adhésion est à jour bénéficie de l'assurance proposée par l'association au titre de sa licence FFRandonnée.

Ne peuvent participer à une randonnée ou à un séjour proposé par l'association que les adhérents à jour de leur licence.

Un randonneur non adhérent ne peut participer à une randonnée proposée par l'association que s'il est titulaire d'une licence FFRandonnée. Cependant une personne ayant l'objectif d'adhérer à l'association peut se joindre à une randonnée à titre d'essai, elle est alors assurée par son assurance personnelle (cette possibilité est limitée à deux randonnées d'essai). Toute personne non adhérente désirant participer à une randonnée organisée par l'association doit se présenter à l'animateur avant le départ.

Concernant le certificat médical,

1 - le certificat médical d'Absence de Contre-Indication à la pratique sportive.

Il doit être présenté lors de la première prise de licence et renouvelable tous les 3 ans. S'il s'agit du renouvellement de votre licence, vous êtes invités à remplir un questionnaire de santé (ci-joint) questionnaire que vous gardez.

- vous avez répondu non à toutes les questions, il vous suffit de remplir l'attestation (incluse dans le bulletin d'adhésion)

Au terme des 3 ans de validité du certificat médical, vous devez en fournir un nouveau.

- si vous avez répondu oui à une ou plusieurs des questions, vous devez fournir un nouveau certificat médical.

Pour les adhérents à un autre club FFRandonnée, veuillez également remplir la demande d'adhésion ci-jointe. Une photocopie de votre licence sera à fournir en même temps. Le montant de votre participation au club de Briare sera comme la saison précédente de 15 euros.

Le droit à l'image.

Si vous ne souhaitez pas apparaître sur le site internet et autres moyens de communication, il vous suffit de cocher la case correspondante sur le bulletin d'adhésion.

La protection des données.

Le club réserve pour son usage interne tous les renseignements fournis sur le bulletin d'adhésion. Ils ne seront fournis qu'à la FFRandonnée pour l'obtention de votre licence.

Si vous souhaitez recevoir les informations de la FFRandonnée, et également des partenaires de la FFRandonnée, vous voudrez bien cocher les deux cases correspondantes.

Vous pouvez nous faire parvenir tous les documents par courrier au CSC 1, square JP Thiébaud 45250 Briare-le-Canal, ou nous les remettre lors de nos permanences au CSC. Les chèques devront être libellés au nom de **CSC Randonnée Pédestre**. Vous pouvez également faire un virement. Prochaines permanences le samedi 22 Septembre et samedi 20 Octobre 2018.

A bientôt sur les chemins, Cordialement

La présidente, Annie Verdy



Siège social : 1, square P.A Thiébaud 45250 BRIARE-le-CANAL
Tél : 06 80 06 76 29 e.mail : contactrandobriare@gmail.com - site internet <http://www.randobriare.fr/>
Affilié à la Fédération Française de Randonnée sous le n° G00256
Agrément DDJS n°45-04-67 JEP du 22 avril 2002
Extension de l'Immatriculation Tourisme N°IM 075100382 de la FFRp



BULLETIN D'ADHESION INDIVIDUELLE SAISON 2018-2019

Je soussigné (e), LICENCE N° _____

NOM : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Date de naissance :/...../..... Certificat médical délivré le :/...../.....

Tel Domicile : _____ portable : _____

email : _____

Demande à adhérer à l'association CSC Rando Briare pour la saison 2018-2019.

J'ai noté que la loi n° 84-610 du 16 juillet 1984 fait obligation aux associations d'une fédération sportive d'assurer leur responsabilité civile et celle de leurs adhérents et de délivrer une licence à tous les membres randonneurs.

garanties	licence FFRp	cotisation club	cotisation CSC	Total à payer
Licence + RC + Acc.Corporels	26.00	5.50	4.00	35.50
Abonnement Passion Rando	<input type="checkbox"/>	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>	8.00

Adhérents licenciés dans un autre club FFRandonnée	Fournir une photocopie de la licence	15.00
---	--------------------------------------	-------

Pour les personnes ayant payé la cotisation CSC dans une autre section, veuillez nous indiquer de quelle section il s'agit et déduisez le montant du total à payer. Section : _____

Droit à l'image :

Je souhaite ne pas apparaître sur les photos pouvant figurer sur le site internet et autres moyens de communication du club.

Protection des données :

Le CSC Rando Briare, réserve pour son usage interne les renseignements fournis sur ce bulletin d'adhésion. Ils ne seront fournis qu'à la FFRandonnée pour l'obtention de la licence.

Accepte de recevoir les informations de la FFRandonnée

Accepte de recevoir les informations des partenaires de la FFRandonnée

Certificat médical d'Absence de Contre-Indication à la pratique sportive

Il doit être présenté lors de la première prise de licence et renouvelable tous les 3 ans.

S'il s'agit du renouvellement de votre licence, vous êtes invités à remplir un questionnaire de santé (ci-joint) questionnaire que vous gardez.

- vous avez répondu non à toutes les questions, il vous suffit de remplir l'attestation ci-dessous.

Au terme des 3 ans de validité du certificat médical, vous devez en fournir un nouveau.

- si vous avez répondu oui à une ou plusieurs des questions, vous devez fournir un nouveau certificat médical

ATTESTATION

Je soussigné(e) (Nom, prénom) atteste avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé publié par l'arrêté du 20 avril 2017, lors de la demande de renouvellement de la licence pour la saison sportive 2018/2019 au club de la FFRandonnée : CSC RANDO BRIARE

A..... le/...../..... Signature :

Volet à conserver par le licencié

QUESTIONNAIRE DE SANTÉ

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive (arrêté du 20 avril 2017 publié au JORF n° 0105 du 4 mai 2017). RÉPONDEZ AUX QUESTIONS SUIVANTES PAR OUI OU PAR NON DURANT LES DOUZE DERNIERS MOIS :	OUI	NON
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexplicée ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
A ce jour :		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc.) survenu durant les 12 derniers mois ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.		